## ASSOCIATION SPORTIVE VERDONNAISE

- SECTION ATHLÉTISME -

MAIRIE DE LE VERDON-SUR-MER - 33123 LE VERDON-SUR-MER

## BULLETIN D'ENGAGEMENT POUR LA RONDE DES PHARES "COURSE SERGE MIRANDE" 2010

À renvoyer ou à déposer à l'Office du Tourisme du Verdon accompagné

 d'un chèque de 8 €(\*) libellé à l'ordre de l'ASV SECTION ATHLÉTISME.

 NOM :

 Prénom :

 Né(e) le :
 Sexe :

 Club :

 N° licence :

 Adresse :

 Code postal :

- Je déclare être personnellement assuré(e) et dégage les organisateurs de toute responsabilité.
- Je déclare également, avoir en ma possession un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ou une licence de sport de la FFA (Athlé-Loisirs, Athlé-Compétition, Athlé-Running, Athlé-Entreprise, pass'running, les licences FSCF, FSGT OU UFOLEP portant la mentionathlétisme et la FFT riathlon) datant de moins d'una net dont je fournirai obligatoirement une photocopie au secrétariat, le jour de la course.
- Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la course et l'accepter.

Signature (d'un parent pour les mineurs) :

Ville : .....

<sup>(\*)</sup> Prix majoré de 2 € le jour de la course.